



Sfr cette malédiction qui me vole depuis 3 mois

Par **capriana**, le **18/04/2012** à **15:55**

Bonjour,rnrnEn février j'ai souscrit un forfait SFR. je me suis retractée dès le lendemain et j'ai renvoyé le tout à SFR.rnrnDepuis, j'essaie de recuperer mon argent (le prix du mobile)rnrnAprès trois LRAR sans aucune réponse, SFR a décidé de ne pas tenir compte de ma retractation, il a ouvert la ligne, etcrnrnEnfin, apres 6 reclamations telephoniques, sfr a décidé de m'envoyer un courrier non signé, en me promettant le remboursement du telephone au plus tard mi avrilmrnrnOn y est, j'ai rappelé sfr mais les etrangers qui y travaillent ne savent rien, la personne a décidé de relancer le service SFR "solution" mais comme ils travaillent encore ailleurs qu'en France, je n'aurais la réponse que dans 2 semainesrnrnBien sur le service technique SFR mobile est comme d'habitude en panne rnrnJe ne sais plus comment faire pour recuperer mon argent que SFR utilise sans aucune gene depuis 3 moisrnrnj'oubie de vous dire qu'entre temps et malgré le retour du tout à sfr, celui ci me facture tous les mois pour une ligne que je n'ai jamais ouvert rnrnmerci

Par **pat76**, le **18/04/2012** à **19:21**

BonjourrnrnVous avez des prélèvements mensuellement sur votre compte bancaire?rnrnVous prenez contact avec une association de consommateur genre UFC-QUE CHOISIR pour vous faire aider.rnrnSFR devrait vous rembourser rapidement si une association de consommateurs s'en occupe.

Par **capriana**, le **18/04/2012 à 23:47**

Bonsoir,rnrnJ'ai fait opposition sur prélèvement mais SFR m'envoie tous les mois des factures comme si mon abonnement courait.rnrnJ'ai pourtant un courrier de leur part en me disant que je serai remboursée...mais cette promesse n'a pas été tenue et je n'arrive à avoir personne au téléphone pour avoir des nouvellesrnrnMerci pour votre réponse je ne sais pas trop comment marche avec l'association je vais essayer

Par **capriana**, le **20/04/2012 à 03:48**

Je vous donne des nouvelles/ Suite à appel au service SFR 1023 j'ai eu aujourd'hui un appel d'une personne qui m'a informée que SFR n'était pas encore en mesure de me rembourser les 150 e et qu'il fallait que je patiente encore quelques semaines.rnrnJ'ai essayé de comprendre la raison de ce report, elle n'a pas su me dire, repetant que son role est juste de me transmettre le message de SFR Solution que la duree sera plus longue que prévue.rnrnJ'ai décidé de porter plainte au P de la République de Metz et je me demande s'il est compétent pour ce type d'affaires (etant le siege SFR figurant sur le bas de page) ou bien à Toulouse, lieu de la chose livrée. rnrnmerci encore si vous avez un conseil à ce sujet

Par **Marion2**, le **20/04/2012 à 09:03**

Bonjour,rnrnIl aurait mieux valu écouter les conseils de pat76 et contacter rapidement une Association de Consommateurs...rnrnVous n'avez jamais de réponse du Procureur de la République !rnrnCdt